

PROCES VERBAL
CONSEIL D'ECOLE
JEUDI 18 JUIN 2015 18 h 30.

Présents : Mmes Boulenger, Brunel, M. Darrotchetche (enseignants),
Mme Bracco (Maire), Mme Dupont, Mme Dutheil, Mme Le Garrec, M. Clairon, M. Lange
(conseillers municipaux chargés de la commission scolaire), M Le Lourec (Coordinateur
enfance jeunesse auprès de la Communauté des Communes du Val Drouette), Mme Rajot,
Mme Maury, M. Huet, Mme Battesti, M. Marandon (Représentants de Parents Elus, RPE),
Absents excusés : Mme Ferant (Inspectrice de l'Education nationale), Mme et Soissons-
Grugier (enseignante) Mme Caril (RPE)

A la demande de M Darrotchetche, l'ordre du jour est modifié pour traiter d'abord des points
concernant l'organisation des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) géré par la Communauté
des Communes du Val Drouette (CCVD).

1 / Organisation des NAP à la rentrée 2015(demande des RPE)

M. Le Lourec informe que les Nouvelles Activités Périscolaires sont mises en place depuis le
mois de novembre 2014 à l'école de Gas (4 sessions : bibliothèque pour 11 enfants,
découverte des saveurs pour 8 enfants, atelier culinaire pour 8 enfants et tir à l'arc)

Très peu d'enfants extérieurs au périscolaire ont participé aux NAP.

Des activités seront mises en place après les vacances de la Toussaint pour la rentrée
prochaine : une programmation annuelle sera proposée. Des activités sportives ont été
proposées dans d'autres écoles du secteur cette année par le biais d'associations, cela
pourrait être mis en place entre les vacances de février et les vacances d'avril sur Gas en
partenariat avec les associations du village (par l'intermédiaire de la commune, les
associations volontaires devront s'adresser à la mairie sur la base du bénévolat).

La grille tarifaire n'évoluera pas pour les NAP mais une augmentation sera votée la semaine
prochaine pour les services enfance jeunesse due à une augmentation de la masse salariale.

M. Clairon signale que certains enfants qui vont ponctuellement à l'accueil périscolaire et qui
viennent quelquefois uniquement pour les NAP ont pourtant été facturés au prix de l'accueil.
Il s'agit d'une erreur de pointage et les familles concernées doivent téléphoner à la
communauté de communes pour régulariser la situation financière.

M. Le Lourec rappelle que le centre de loisirs fonctionne le mercredi après-midi sur le site de
Gas malgré un nombre limité d'enfants (petite vingtaine) et le peu d'homogénéité dans les
âges ; il y a donc eu des allers-retours sur Hanches pour les intégrer à d'autres groupes. Il y
a une légère inquiétude quant au faible effectif.

2/ Effectifs prévision rentrée 2015

Au mois de septembre 2015, les prévisions sont les suivantes :

15 CP 13 CE1 10 CE2 15 CM1 16 CM2 (total de 69 élèves)

La constitution des classes sera certainement identique à celle de cette année :

CP/CE1 CE2/CM1 CM1/CM2

La date de la rentrée est fixée au **mardi 1er septembre** 2015 à 9 heures.

Comme chaque année, nous proposons une liste de fournitures scolaires destinée aux
familles. Nous rappelons que le matériel peut être utilisé d'une année à l'autre.

Le Conseil valide les listes de fournitures. Mme Bracco demande si les trousseaux peuvent être
ramenés à la maison afin de vérifier plus régulièrement le contenu (pour les plus grands).

Les listes de fournitures pour les futurs CP seront transmises par l'intermédiaire de la

maternelle.

3/ Projets, sorties réalisés durant l'année scolaire

- Le cross de l'école a eu lieu le 15 octobre 2014. Cette action sera reconduite l'année prochaine.
- Soirée jeux de société le 4 octobre, également reconduite si la salle des fêtes de Gas est disponible.
- Une autre sortie scolaire a eu lieu, jeudi 23 octobre au jardin de la préhistoire d'Auneau. Les élèves ont pu appréhender les gestes accomplis par les hommes de la préhistoire pour chasser, faire du feu, réaliser une poterie, un bracelet ou un élément de parure. Les élèves et les enseignants ont été enjoués et sont reconnaissants envers les animateurs qui ont su transmettre leur passion de l'histoire.
- Un projet plus sportif concernant toutes les classes a débuté mardi 3 novembre avec l'intervention de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) pour l'escrime. Ludivine, animatrice USEP, a mené la première séance et a laissé à disposition de l'école le matériel nécessaire pour le cycle escrime qui cessera fin décembre.
- Puis nous avons fait découvrir le rugby aux élèves au cours de la période mars-avril (avec 2 interventions d'un animateur du club de rugby de Nogent). Nous tenons encore à remercier la commune pour l'utilisation du terrain communal et l'association « Union Sportive de Gas » qui a mis à notre disposition les vestiaires.
- Les CP ont participé au biathlon (course à pieds et sarbacane) organisé par l'USEP le 7 avril avec la participation de parents accompagnateurs qui ont donné de leur personne car ils ont suivi les élèves à la course à pied.
- Les CM1/CM2 ont participé au cross du collège de Gallardon, le 16 avril
- Enfin les CM2 ont participé à une journée d'immersion au collège de Gallardon mardi 2 juin.
- La liaison GS-CP aura lieu jeudi 25 juin : au programme : rencontre sportive.
- Le projet le plus difficile à mettre en place a pu être mené à son terme, grâce à la mobilisation des parents. Beaucoup de volontaires se sont soumis au test cyclo et l'ont obtenu avec brio. Cela nous a permis d'effectuer les parcours d'entraînements en dehors de l'école et nous tenons à les remercier vivement. Je tiens à remercier mes collègues qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour mettre en place le projet (contacter les différents intervenants, réaliser les parcours et les books destinés aux parents accompagnateurs et enfin gérer toute l'intendance casse-tête des transferts de parents lors du séjour).

Dans le cadre de la sécurité routière, M. Bruère (adjoint) propose de se mettre en relation avec l'école afin de mettre en place des actions en partenariat avec la gendarmerie.

4/ Bilan des Activités Pédagogiques Complémentaires

En terme de fréquentation, 65/66 élèves ont participé aux APC qui restent facultatives ! Les jeux réalisés par les élèves pour être utilisés dans la cour de récréation souffrent d'une mise en forme tardive : M. Darrotchetche doit fabriquer des palets de bois d'une certaine dimension... et cela a pris du temps. En septembre, les jeux seront mis à disposition des élèves (Sudoku géant, jeux de plateau)

5/ Enveloppe budgétaire : exercice 2015 les investissements Mairie

Mme Bracco tient à faire un point par rapport aux besoins d'investissement indiqués par l'école. Pour le budget 2015, 1 VPI a été budgété avec 1 tableau, les étagères (l'employé communal viendra faire le point pour savoir où et comment) et 25 dictionnaires. Mme Bracco demande pourquoi un devis a été effectué pour 35 dictionnaires et non 25 comme demandé. M. Darrotchetche explique que n'ayant pas d'informations sur ce qui avait été voté au budget et, en même temps, l'association « Grandir à Gas » ayant demandé de faire des choix concernant le reste de la subvention (enveloppe parlementaire), l'École a profité de la venue d'un représentant pour lui transmettre un devis d'achat de 35

dictionnaires (20 pour le niveau CP/CE1 et 15 pour le niveau CM 2).

La Mairie pense que l'achat des dictionnaires revient de fait à la mairie. Le budget ayant été voté pour 25, les autres dictionnaires seront pris en charge par le reste de subvention ainsi que d'autres éléments pédagogiques pour atteindre la somme restante de 858,93 €.

Les adjoints chargés à la commission scolaire demandent si le choix se porte sur un VPI fixe ou mobile. Les enseignants préfèrent un VPI fixe (pour des problèmes de logistique et de transport) même s'ils sont conscients qu'il ne sera peut-être pas possible d'en financer d'autres les années suivantes.

L'École se réjouit de ces décisions et remercie vivement la municipalité pour ce vote du budget qui permettra aux élèves de travailler avec des outils numériques modernes.

6/ Remise des prix

Elle sera organisée par la commune le 26 juin à 19h à la salle polyvalente afin de permettre à tous les enfants de pouvoir être présents. Pour les personnes qui ne pourraient pas être là, les livres pourront être récupérés jusqu'au 3 juillet en Mairie. Au-delà de cette date, ils seront donnés à la bibliothèque. Les enseignants ont reçu une invitation. Les personnes du périscolaire seront également invitées, de même les autres employés de la commune.

7/Travaux à effectuer dans l'école

Liste des travaux demandés pour l'été :

Porte d'accès des toilettes des filles par la cour de l'école : réglage ne permettant pas à un enfant d'ouvrir la porte seul.

La porte d'entrée de l'école : elle se referme vite (groom inefficace) et se décale : la poignée frotte de plus en plus sur la partie fixe : d'ailleurs, une partie maintenant la barre de sécurité a cassé. Le tampon bloquant est maintenant inexistant.

Portail séparant la cour de l'école du plateau communal : il ne ferme plus à clé et reste donc ouvert.

Trous dans la clôture de l'école : un très grand derrière le bâtiment et un autre entre la cour et le plateau communal.

Dans la cour, une poubelle est cassée et son socle est enlevé, la seconde poubelle est fortement détériorée.

Un bloc de sécurité sonne dans l'infirmerie de l'accueil périscolaire.

Une canne de volet roulant est cassée dans la classe de Mme Brunel.

Vérifier les néons de l'école.

Nettoyage du mur extérieur du bâtiment donnant sur le plateau communal.

Réaliser les marquages au sol de la cour selon un plan fourni d'ici à la fin du mois.

8/ Bilan de la coopérative scolaire au 18 juin

Le tableau avec les grandes dépenses et entrées de la coopérative pour l'année scolaire 2014-2015 est présenté au conseil : solde de 6500,34 € sur le compte dont bénéfice kermesse de 484 €.

recettes :

Participation familles sortie vélo à ce jour : 3774,48 €

Photos : 382,30 €

Participation des familles (**dons**) : 800 €

dépenses :

Jardin de la préhistoire : 960 €

Le cahier de comptabilité est consultable par tous à l'école.

Les RPE ont souhaité savoir si un don pouvait être affecté à une dépense. D'un point de vue comptable, un don d'associations ou de parents NE PEUT PAS être affecté à une dépense précise, contrairement à une subvention.

9/ Bilan financier des activités mises en place par l'association « Grandir à Gas » depuis le début de l'année.

Jeff de Bruges
Marché de Noël
Spectacle de Marolles
Kermesse
Crêpes

Ces actions ont permis de réaliser un bénéfice. L'association « Grandir à Gas » remet donc un chèque de 1000 € au profit de la coopérative scolaire qui permettra de financer les activités mises en place dans l'école l'année prochaine.

L'association et l'Ecole remercient vivement l'ensemble des parents de l'école qui ont permis ces bénéfices en participant activement à l'ensemble des activités mises en place.

10/ Bilan de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires (demande des RPE)

L'ensemble des acteurs s'est adapté (enseignants - élèves - parents ?) à cette réforme. La matinée supplémentaire permet des apprentissages efficaces mais les après-midis sont très denses.

Les parents déplorent une fatigue supplémentaire pour certains enfants car le temps en collectivité n'a pas été modifié. Il n'y a pas de bénéfice réel du point de vue des parents.

Une réunion est fixée le 8 septembre à 18h15 avec un représentant de parent d'élèves afin d'organiser les élections de parents élus qui auront lieu le vendredi 9 ou samedi 10 octobre.

M Darrotchetché
Directeur



Fin du conseil à 20h48.

Mme Boulenger
Secrétaire de séance

